

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

RÈGLEMENT RGCA13-10-0007-6

Avis est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 4 mai 2020, le conseil d'arrondissement a adopté le règlement suivant :

RGCA13-10-0007-6 modifiant le Règlement RGCA13-10-0007 relatif aux usages conditionnels afin de modifier diverses dispositions en lien avec les usages de la classe « publique de classe b (culte) ».

Ce règlement est entré en vigueur le 7 juillet 2020, date inscrite au certificat de conformité et est déposé au bureau de la secrétaire d'arrondissement où il peut être consulté.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, ce 9 juillet 2020.

La secrétaire d'arrondissement,

Marie Marthe Papineau, avocate